

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je suis un vieux routier à la Chambre et je serais très heureux de savoir ce qu'on peut reprocher à ma question relative à un sujet qui concerne l'Ouest du Canada...

Des voix: Règlement.

Le très hon. M. Diefenbaker: Pendant que je parle du blé j'ai au moins droit au silence des ministériels qui ne connaissent rien au sujet.

Des voix: Oh!

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: J'ai signalé que la question de l'honorable représentant revêtait une forme litigieuse. C'est affaire d'opinion. L'honorable représentant peut être d'un avis contraire. C'est à la présidence de trancher dans des cas de ce genre.

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est un fait.

M. l'Orateur: Si le très honorable représentant prétend qu'il exposait un fait, je lui ferai remarquer qu'une forme litigieuse rend sa question inacceptable du point de vue procédural.

Le très hon. M. Diefenbaker: Puis-je formuler ma question autrement alors? Est-ce un fait que depuis deux ans que le gouvernement est au pouvoir, la part canadienne du marché d'exportation a fléchi...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je dois maintenir ma décision de tout à l'heure.

Des voix: Oh, oh!

M. Douglas (Assiniboia): Avant de poser une question supplémentaire, puis-je signaler que le très honorable député de Prince-Albert m'a interrompu.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Dommage!

M. Douglas (Assiniboia): Le ministre annoncera-t-il bientôt à l'appel des motions les projets de changements au régime des quotas?

L'hon. M. Lang: Comme les députés le savent, un comité étudie actuellement la question et il doit remettre son rapport sous peu. Je compte avant longtemps être en mesure d'examiner les résultats de ces études et l'orientation générale que prendra la politique du gouvernement au sujet du système des quotas pour la prochaine campagne.

LES PAIEMENTS FINALS DE LA COMMISSION

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Je voudrais poser une question supplémentaire ou connexe au ministre d'État. A la lumière de sa récente déclaration selon laquelle les derniers paiements pour les céréales émaneront ce printemps des comptes du syndicat de la Commission du blé, le ministre peut-il dire si le gouvernement a l'intention de verser une aide importante pour compenser la suppression des paiements finals de la Commission du blé, afin de permettre aux cultivateurs de sortir de leur situation financière difficile?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Nous n'avons rien à annoncer à ce sujet. La question des avoirs en espèces des cultivateurs de l'Ouest nous préoccupe constamment.

M. l'Orateur: Le député de Lambton-Kent a la parole pour une question supplémentaire.

M. McCutcheon: Pardon, monsieur l'Orateur, ma question n'est pas complémentaire; je ne veux rien demander à propos des céréales.

Des voix: Bravo!

LA RÉDUCTION DES EMBLAVURES À L'ÉTRANGER

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Comme les ventes à la Grande-Bretagne sont passées de 80 millions à 50 millions de boisseaux et à la lumière de la diminution, signalée par le très honorable député de Prince Albert, de la part du Canada dans le commerce mondial, puis-je demander au ministre s'il a eu un échange de vues avec d'autres pays producteurs pour déterminer si ceux-ci réduiront également leurs emblavures ou si, non contents de réduire nos propres emblavures, nous perdrons aussi la part du marché qui nous revient?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Nous examinerons ce problème avec d'autres pays, tout comme nous avons étudié avec eux les questions de prix. Il ne fait pas le moindre doute que les ventes de céréales canadiennes ont subi le contrecoup des efforts que nous avons déployés pendant un an et demi pour faire approuver l'Arrangement international sur les céréales auquel les cultivateurs de l'Ouest tenaient tant. En résumé, c'est là la raison de la diminution de nos ventes à la Grande-Bretagne l'an passé. Il est certain que les Britanniques, avec qui je me suis entretenu la semaine dernière, s'en sont rendu compte.